



Fédération Autonome de la Fonction Publique

Le Président fédéral
N/Réf. VPAG 2017/021
bruno.collignon@fafpt.org

Paris, le 27 février 2017

Objet : Préavis de grève nationale – Agent-e-s de la Fonction publique.

Madame la Ministre,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique (**FA-FP**) dépose un préavis de grève

pour le 7 mars 2017 de 00 heures à 24 heures

qui concerne l'ensemble des agentes et agents titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités précédemment, qui le souhaiteront, de prendre part aux mobilisations organisées ce jour dans l'objectif de permettre aux agentes et aux agents concernés de soutenir cette action traitant des questions de la Fonction publique et de ses missions, qui fait l'objet de nouvelles menaces dans le cadre de la campagne présidentielle.

Cette solidarité clairement affichée par la **FA-FP** est en lien avec le constat impératif qu'il est nécessaire de :

- **augmenter le pouvoir d'achat qui passe par une nouvelle revalorisation de la valeur du point d'indice**
- **défendre les missions publiques, dans le cadre du statut général des fonctionnaires**
- **créer des emplois statutaires et mettre en place un nouveau plan de titularisation et de déprécarisation**
- **instaurer une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec des dispositions pour la prévenir et la réparer, et de réelles mesures pour améliorer les conditions de travail.**

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique
101 rue de Grenelle
75007 PARIS

C'est tout le sens que la **FA-FP** souhaite donner à son engagement dans le mouvement du 7 mars prochain.

La **FA-FP** reste disponible pour une négociation dans le cadre de ce préavis.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



Bruno COLLIGNON
Président de la FA-FP

Copie pour information :

- Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales
- Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, chargée des Collectivités territoriales